



Communiqué de presse Paris,
le 15 décembre 2017

Les institutions de prévoyance du Groupe AGRICA annoncent la création d'AGRICA PRÉVOYANCE, Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale

Dans le cadre de la transposition de la directive SOLVABILITE II et en application des orientations stratégiques validées en juin dernier lors des conseils d'administration (cf. Communiqué de presse du 16 juin 2017), les trois institutions de prévoyance du Groupe AGRICA (AGRI PRÉVOYANCE, CCPMA PRÉVOYANCE et CPCEA)* ont décidé de créer la Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale (SGAPS) AGRICA PRÉVOYANCE. Les statuts de la SGAPS ont été adoptés lors de son Assemblée Générale Constitutive le jeudi 5 décembre 2017, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2018.

La SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE est une structure paritaire, constituée de 15 administrateurs issus du collège des employeurs et 15 administrateurs issus du collège des salariés.



Jean-Pierre Vauzanges (FNCA), âgé de 60 ans, est désigné président de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE. Il représente le collège des employeurs.

Ingénieur de formation, Jean-Pierre Vauzanges débute sa carrière dans l'industrie de la construction navale puis dans les secteurs de l'informatique, de l'assistance et de l'Assurance. En 2004, il intègre le groupe Crédit Agricole pour y exercer différentes fonctions de direction. Depuis le 1er février 2014, il est Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine. Jean-Pierre Vauzanges est actuellement administrateur de CA CORPORATE & INVESTMENT BANK (CACIB), Président de SQUARE ACHAT (e-commerce), administrateur d'Uni-Editions et de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement.



Éric Pommageot (FGA-CFDT), âgé de 44 ans, est désigné vice-président de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE. Il représente le collège des salariés.

Après avoir été responsable national de la branche de la production agricole pour la FGA-CFDT, Éric Pommageot est désormais Secrétaire National chargé de la protection sociale et de la formation professionnelle continue pour la FGA-CFDT.

Frédéric Hérault, directeur général des institutions du Groupe AGRICA, assurera également la direction générale de la SGAPS.

Les institutions de prévoyance du Groupe AGRICA ont un ancrage fort dans le monde agricole. Elles partagent une vocation commune : être au service du monde agricole. La création de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE conforte le Groupe dans sa volonté et son positionnement d'acteur paritaire de référence pour la protection sociale complémentaire du monde agricole dans toutes ses composantes et ses filières.

**Les trois institutions de prévoyance du Groupe AGRICA sont :*

- AGRI PRÉVOYANCE, qui couvre les salariés non cadres de la production agricole,*
- CCPMA PRÉVOYANCE, qui couvre les salariés des organismes professionnels agricoles,*
- et CPCEA, qui couvre notamment les salariés cadres de la production agricole.*

À propos du Groupe AGRICA www.groupagricar.com

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec près de 700 000 retraités à ce jour et 1,54 million de cotisants dans près de 175 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

CONTACT PRESSE

Claire Vidal / Groupe AGRICA

Tel : 01.71.21.53.07
vidal.claire@groupagricar.com



[Suivez-nous sur twitter](#)